



TARN-ET-GARONNE

tarnetgaronne.fr

L'Europe en Tarn-et-Garonne



Bilan 2014 – 2021 évaluation provisoire



Perspectives 2021 - 2027



Cofinancé par
l'Union européenne

A propos des différents fonds européens

Pour mémoire ...

Il existe deux types de fonds européens

Les fonds structurels et d'investissement (FESI)

Enveloppes financières confiées aux États membres de l'Union Européenne visant à atténuer les disparités socio-économiques entre les territoires.

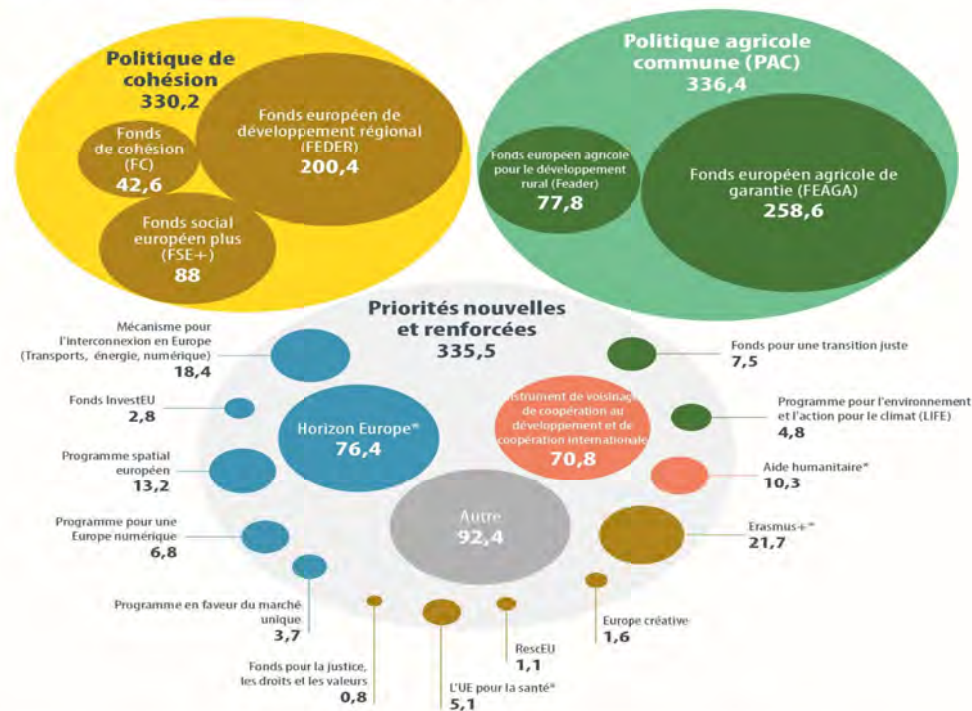
Les fonds sectoriels ou thématiques

Subventions gérées par l'union Européenne afin de favoriser le développement de secteurs en lien direct avec les politiques de l'UE (la culture, l'environnement, etc.).

Les Fonds structurels et les Fonds d'investissement européens financent plusieurs programmes européens

Principaux programmes et fonds au titre du cadre financier pluriannuel

Montants tous exprimés en Mrd EUR (prix de 2018)



Une enveloppe complémentaire de 12,5 milliards d'EUR sur la période 2021-2027 est convenue avec le Parlement européen et affectée à Horizon Europe, à Erasmus+, au programme "L'UE pour la santé", au Fonds pour la gestion intégrée des frontières, au programme "Droits et valeurs", au programme "Europe créative", à InvestEU et à l'IVCDCI. Ces dotations complémentaires seront financées principalement par les recettes provenant des amendes infligées en matière de concurrence et des dégagements.

*dont 500 millions d'EUR issus de la réaffectation de 2,5 milliards d'EUR provenant des marges convenue avec le Parlement européen

Cadre financier pluriannuel - Budget de l'Union européenne
politiques en gestion partagée

Règlement général portant dispositions communes

Politique

Politique de cohésion économique, sociale et territoriale

Politique commune de la pêche

Politiques migrations et affaires intérieures

Politique de développement rural

Accord de partenariat

Fonds

FEDER interreg

FEDER FSE + FTJ

FEAMPA

FSI FAMI IGVF

FEADER

Nombre de programmes

22 programmes

22 programmes

1 programme

3 programmes

1 programme

Montants France

16,8 milliards d'euros

582 millions d'euros

1,1 milliard d'euros

14 milliards d'euros

Autorités de gestion

Conseils régionaux, collectivités territoriales uniques et Etat

Etat et délégation aux autorités de gestion régionales

Etat

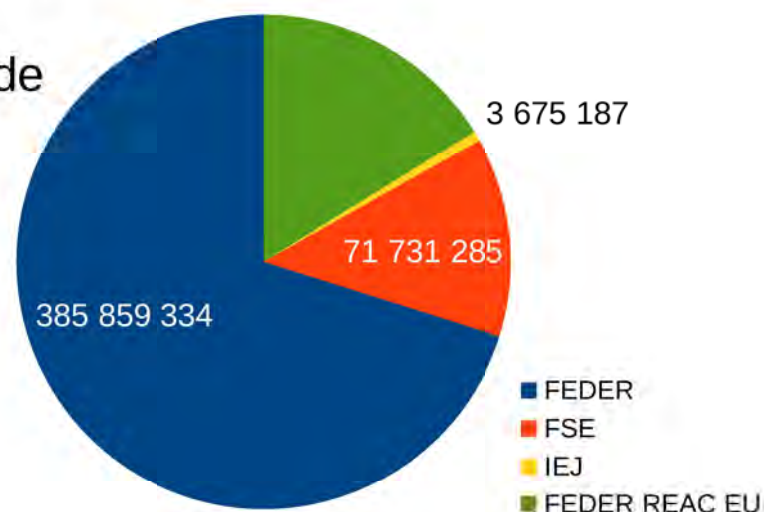
Etat et délégation aux autorités de gestion régionales

Fonds structurels perçus en Midi-Pyrénées 2014 2022

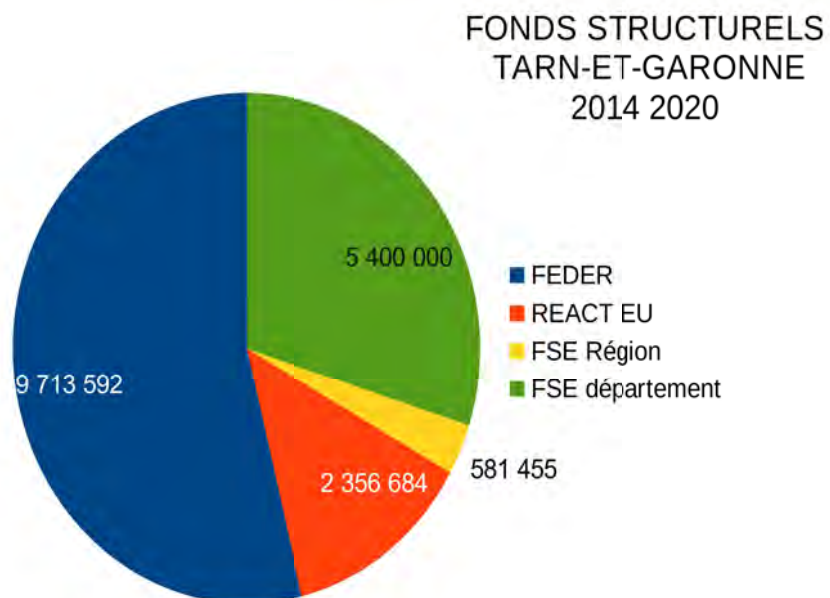
2014/2020

une programmation
spécifique à la Région
Midi-Pyrénées

550 162 694 euros de
Fonds UE



Fonds structurels perçus par le Tarn-et-Garonne



18 051 731 euros
perçus sur le territoire

Fonds européen de développement régional

Le FEDER



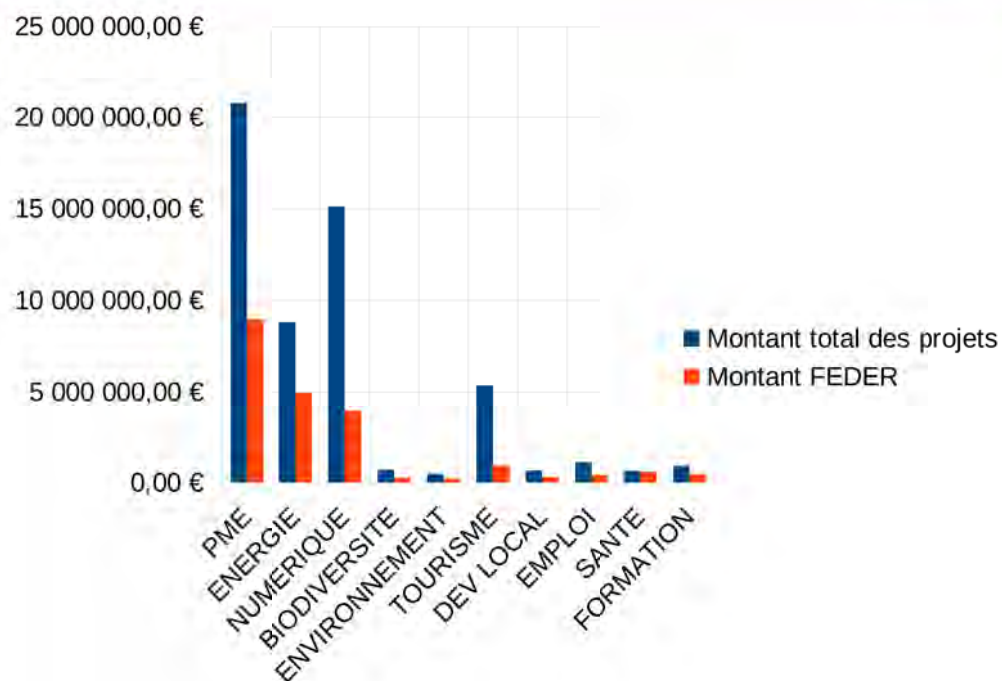
Cofinancé par
l'Union européenne

385 859 334 euros en
Région Midi-Pyrénées

Le FEDER a aidé Midi-Pyrénées, ses habitants, ses entreprises et ses territoires, à relever le triple défi :

- **Renforcer** les avantages compétitifs de la région, en favorisant l'innovation et la recherche de valeur ajoutée dans tous les secteurs et sur l'ensemble des territoires de Midi-Pyrénées,
- **Développer** l'emploi en Midi-Pyrénées en proposant une offre de formation adaptée,
- **Accompagner** la transition énergétique et écologique, en réponse au défi climatique et environnemental.

FEDER en Tarn-et-Garonne



- 73 projets ont bénéficié d'un cofinancement FEDER/ FSE régional, 12 651 731 euros soit (27 %) sur une dépense totale de 45 413 114 euros.

Le Conseil départemental a bénéficié directement de subvention FEDER pour 4 dossiers concernant la santé, le numérique et l'enseignement

Soit 2 269 658 euros de FEDER sur un total de 11 886 020 euros

Une rallonge nécessaire : Le FEDER REACT EU

Suite à la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sociales un nouveau volet FEDER, REACT EU a été déployé en Région Occitanie

Une action exemplaire initiée par le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

Le département a équipé l'ensemble des collèges du territoire d'un parc d'ordinateurs portables dans le cadre de ses politiques de lutte pour l'inclusion numérique

Sur un projet de 1 730 513 d'euros,

70 % ont été pris en charge par le FEDER soit 1 211 360 d'euros.

2021/ 2027

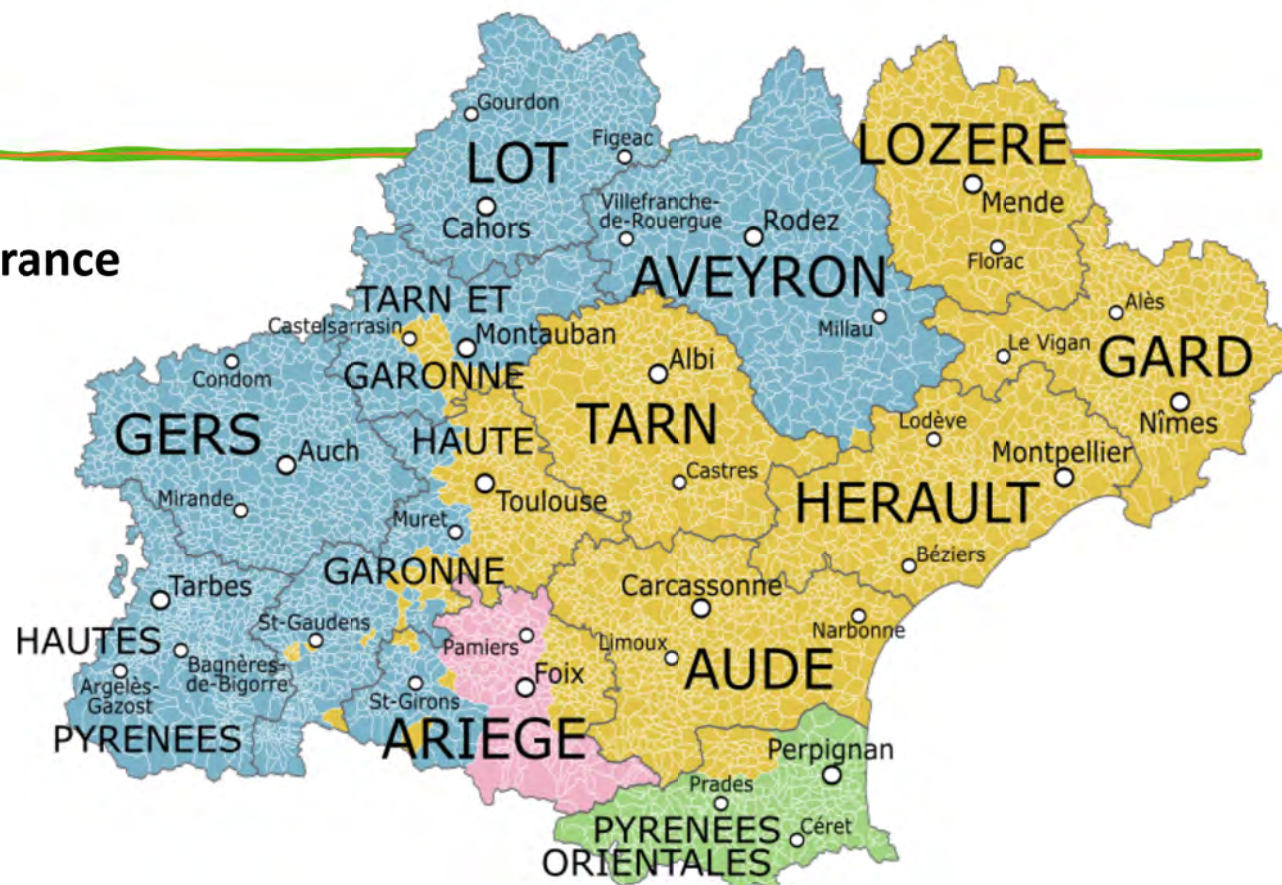
+ de 16,8 milliards pour la France

**Dont 1, 4 milliards pour
La Région Occitanie**

Pyrénées-Méditerranée

Pour l'ensemble

des nouveaux programmes



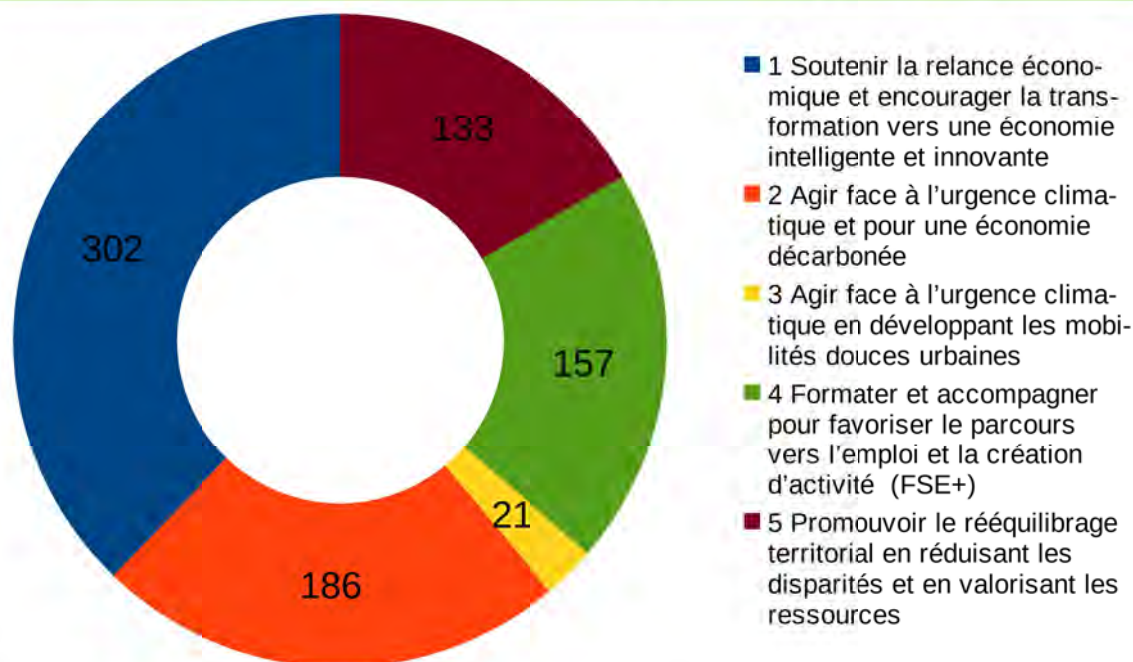
2021 – 2027, La Région Occitanie propose un seul programme FEDER FSE+

Deux piliers

Favoriser un nouveau modèle de développement basé sur la recherche et l'innovation, sur des productions artisanales et industrielles locales, sur des services de proximité aux entreprises, sur une utilisation optimale et raisonnée du numérique, tout en préservant l'environnement, en respectant les ressources et les espaces, et en exploitant le potentiel de l'économie décarbonée.

Promouvoir un ré-équilibre territorial garantissant un développement harmonieux du territoire, en termes d'accueil, de services à la population, de développement touristique, d'accès au marché du travail, d'activités...

829M euros répartis en 5 priorités

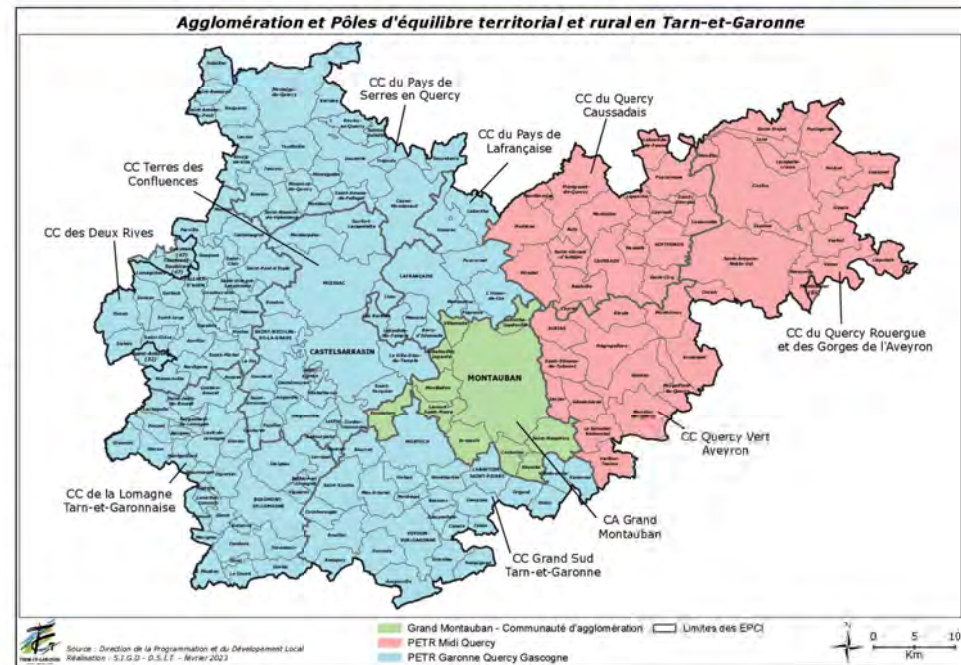


Au moins **8% des ressources FEDER doivent être consacrées aux zones urbaines en difficultés** (essentiellement les Quartiers de la Politique de la ville)

ZOOM, la priorité 5 : pour un rééquilibrage territorial !

Priorité mise en œuvre selon le périmètres des contrats territoriaux d'Occitanie (CTO)

- La pré-sélection des opérations appartient aux acteurs du territoire via les Comités de pilotages des trois Approches Territoriales Intégrées (ATI) lauréates du département :
- CA du grand Montauban
- PETR Garonne Quercy Gascogne
- PETR du Pays Midi-Quercy



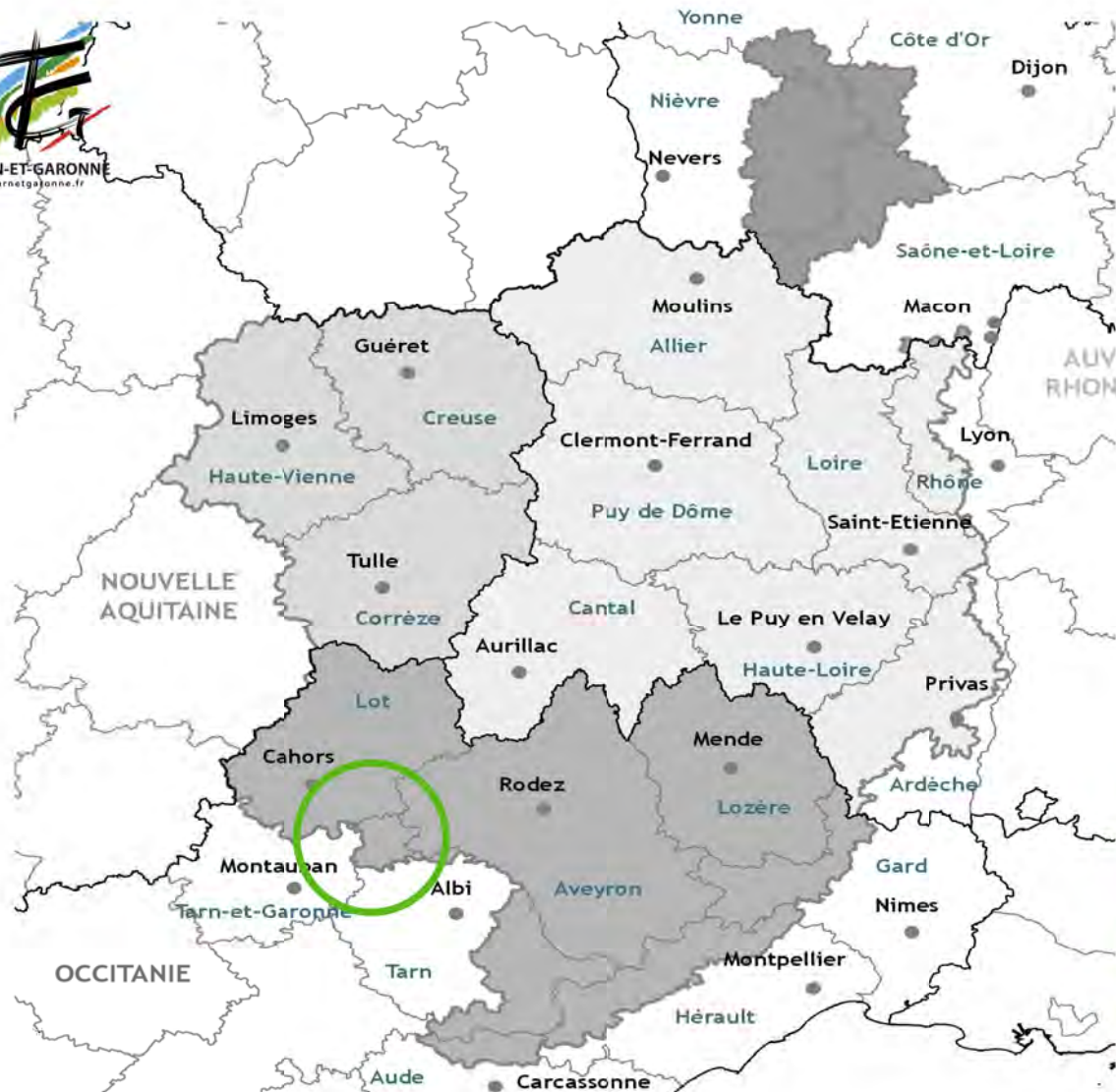
Pour
le Tarn-et-
Garonne
deux
programmes
inter régionaux
financés par le
FEDER



LE PROGRAMME
OPÉRATIONNEL
INTERRÉGIONAL FEDER
MASSIF CENTRAL (POMAC)



LE PROGRAMME
OPÉRATIONNEL
INTERRÉGIONAL
GARONNE



BOURGOGNE
FRANCHE COMTE

Le territoire du Programme Opérationnel Interrégional FEDER Massif central (POMAC)

BILAN 2014/ 2020

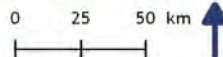
17 communes de Tarn-et-Garonne concernées

14 dossiers

662 724 € de FEDER perçus

sur un coût total de 1 824 235 €

(158 000 € de cofinancement du CD82)



Le Programme Opérationnel Interrégional Massif central

Le programme opérationnel interrégional Massif central concerne 4 régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Il touche 22 départements et 4 000 communes.

Les priorités

1. Préserver et valoriser le potentiel des ressources naturelles du Massif central
2. Concrétiser le potentiel économique de la filière bois du Massif central
3. Promouvoir les initiatives de nouveaux modes de développement portées par les territoires

**Pour la période 2021-2027, 40 millions d'euros de
FEDER
seront ainsi affectés au soutien des projets spécifiques
au Massif central.**



**LE PROGRAMME
OPÉRATIONNEL
INTERRÉGIONAL
GARONNE 2014/ 2020**

Deux objectifs spécifiques suivants :

- Promouvoir les investissements destinés à prendre en compte les risques spécifiques au territoire, garantir une résilience aux catastrophes et développer les systèmes de gestion des situations de catastrophe ;
- Remettre la Garonne au cœur des préoccupations d'aménagement et de développement local par une approche à la fois territoriale, paysagère et de préservation et restauration des milieux et espèces aquatiques ;

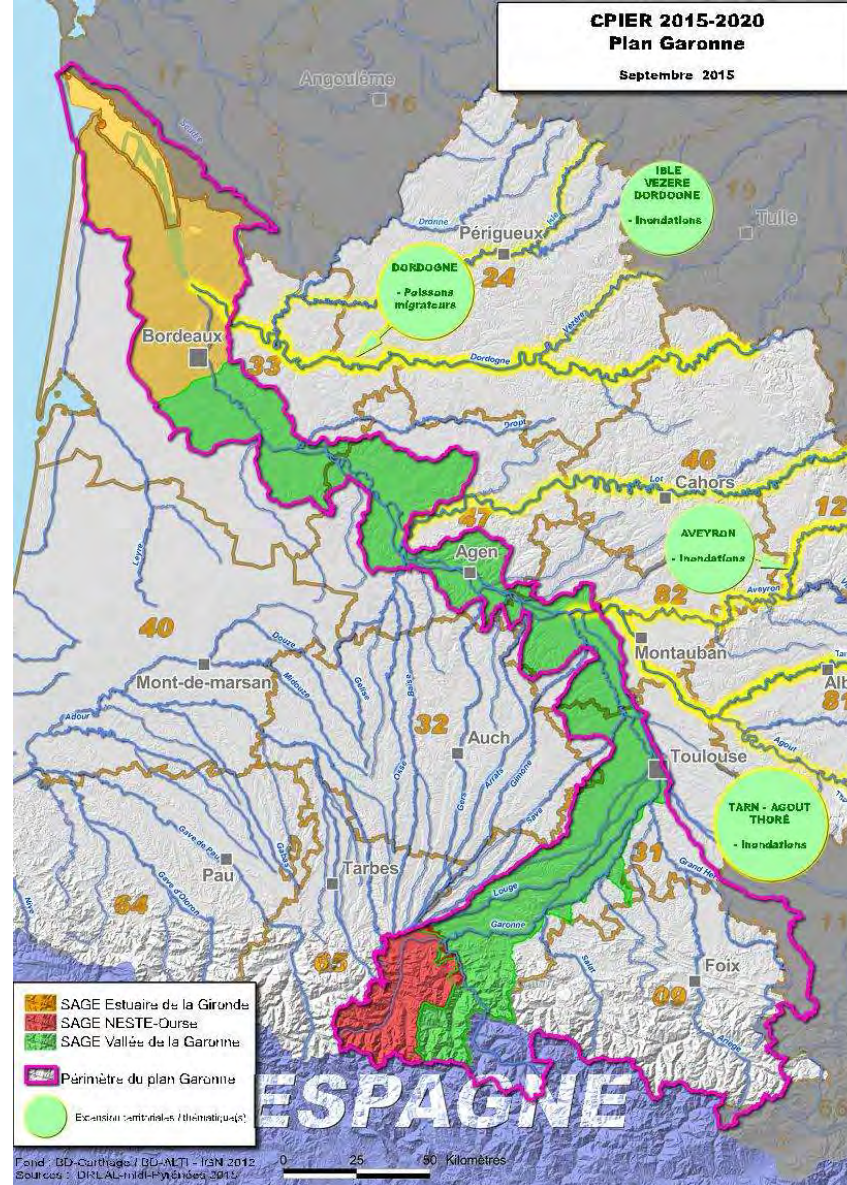
Le périmètre géographique d'intervention des différentes actions concerne environ 1839 communes

le CPIER Garonne 2021-2027 comporte trois grandes orientations, qui servent de fils directeurs à cette nouvelle programmation :

- l'accompagnement du bassin de la Garonne dans le renforcement de ses capacités d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique,
- la réduction de la vulnérabilité des populations et des biens et la prévention des inondations,
- l'appropriation des enjeux du fleuve par sa population.

Des cofinancement FEDER peuvent éventuellement intervenir en fonction des projets

Cependant, faisant suite aux mesures de l'axe interrégional Garonne dans le PO 14-20, une fiche spécifique est dédiée à ce programme pour des actions portées par des associations afin de préserver et de restaurer les populations de poissons grands migrateur de la Garonne.

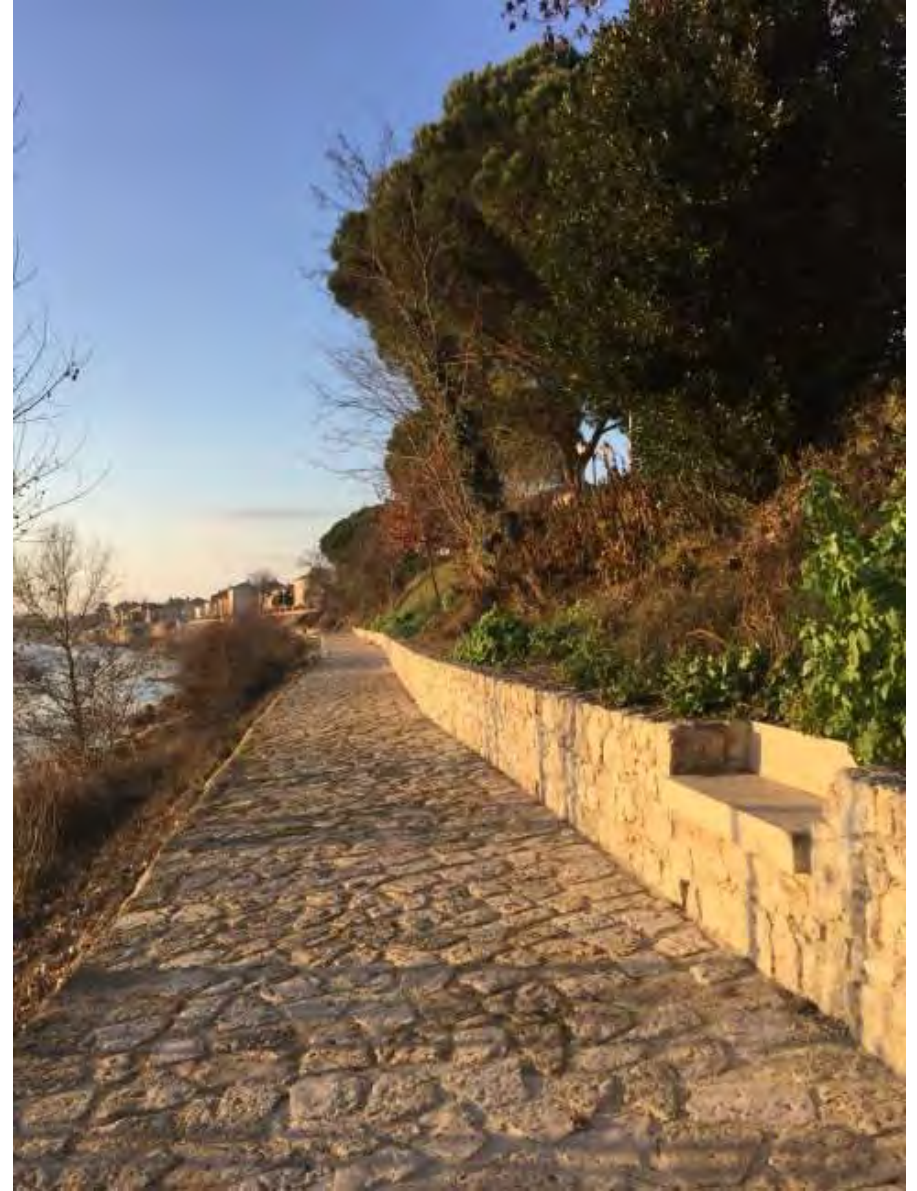


RESTAURATION DES QUAIS À LAMAGISTÈRE

L'histoire de Lamagistère est liée à celle de la Garonne et de la navigation. Les quais constituent un patrimoine garonnais à préserver. La requalification du site a concerné la partie directement accessible depuis le centre-ville. Les travaux ont consisté à consolider et remettre en état le mur de soutènement des quais, soumis à l'érosion de Garonne, et ainsi valoriser le chemin de halage historique.

- Réalisation des travaux en 2014-2015

Budget : 687 300 € dont 12 % de FEDER



Du FEDER aussi pour des programmes de Coopération

Les programmes Interreg 2021-2027 : la coopération territoriale européenne en France

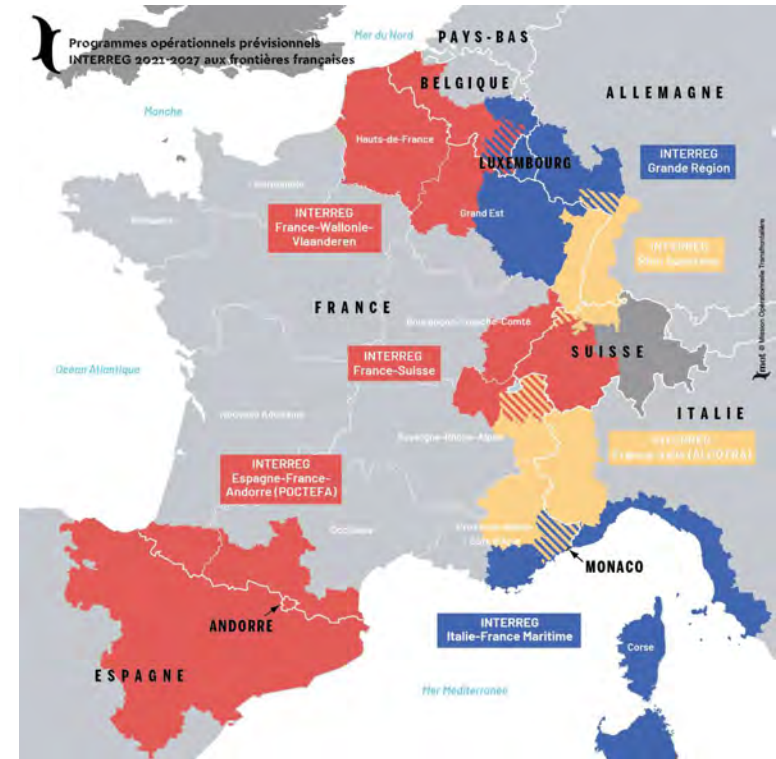
La coopération a comme objectif d'apporter des réponses à des problèmes communs dans les domaines de la préservation de la biodiversité, de la mobilité, de la lutte contre le changement climatique ou de l'emploi

La coopération transfrontalière

Projet partagé entre partenaires de part et d'autre d'une frontière terrestre ou maritime.

7 programmes transfrontaliers

Alcotra, France-Suisse, Rhin Supérieur, France-Wallonie-Flandres, Grande Région, France Italie Maritime, France Espagne Andorre.



La coopération transnationale

Projet partagé entre partenaires de plusieurs régions d'un espace européen identifié.

7 programmes transnationaux

Espace Alpin, Europe du Nord-Ouest, Mer du Nord, Euro-Med, Espace Atlantique, Next Med, Sud-Ouest Européen.

La coopération interrégionale ou pan-européenne

Projet partagé entre partenaires de toute l'Union Européenne pour l'échange d'expériences et de bonnes pratiques ⇒ Interreg Europe et Urbact

Programme ESPON ⇒ apporte des données et des analyses sur le développement territorial à l'échelle de l'UE.

Urbact, Interact, Interreg Europe, Espon.

Pour information, d'autres Programmes pourraient concerner notre territoire

- **Interreg Europe**, pour tous les pays de l'Union, 379 M d'euros
Améliorer la mise en oeuvre des politiques publiques en favorisant l'échange d'expériences
- **SUDOE, pour le Sud-Ouest européen : avec un budget de 106 millions d'euros** destinés à favoriser la coopération territoriale entre les régions françaises du sud-ouest et la péninsule ibérique : Espagne, Portugal, Gibraltar, Andorre.
Il intervient en matière d'innovation, de compétitivité des PME, de lutte contre le changement climatique, et de protection de l'environnement.

294 M d'euros

**Echanges de bonnes pratiques à partir d'appels à projets
thématiques ou de gouvernance**

- Renforcer l'économie durable et innovante
- Protéger, restaurer et valoriser l'environnement naturel et notre patrimoine
- Promouvoir des bassins de vie verts
- Améliorer le tourisme durable

Fonds européen agricole pour le développement rural



Cofinancé par
l'Union européenne



FEADER

2014/2020

Adopté en 2015,
le PDR Midi-Pyrénées
a bénéficié
d'une enveloppe totale de
1 445 milliards d'euros
représentant
plus de 2 milliards d'aides
publiques totales,
soit la plus importante au
plan national
pour cette période.

La PAC est financée par deux fonds relevant du budget de l'UE:

Le premier pilier : le fonds européen agricole de garantie (FEAGA), qui apporte un soutien direct et finance des mesures de marché (67 % du volume financier);

Le deuxième pilier : le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER dont leader), qui finance le développement rural (33 %).

Un exemple en Tarn-et-Garonne

Vergers Cancel (anciennement Cancel Fruits)

Créée en 2001, l'entreprise réalise le tri, le calibrage, le stockage, le conditionnement et la commercialisation de fruits. Elle est le premier distributeur français de prunes (7 000 T/an) et un acteur important de la vente de kiwis (6 500 tonnes/an), de raisins et de cerises. L'entreprise mise sur la qualité et le local.

Une partie des fruits est sous signe Officiel de Qualité dont le Raisin AOC Chasselas de Moissac (49% des volumes de raisin). Vergers Cancel s'approvisionne auprès de 200 producteurs, soit 600ha de vergers, essentiellement situés dans le Tarn-et-Garonne.

GRACE AU FEADER, Vergers Cancel a agrandi son site de Castelsarrasin afin de perfectionner son outil de production, réorganiser sa chaîne de travail et augmenter sa capacité de stockage froid afin de mieux répondre aux exigences des marchés.

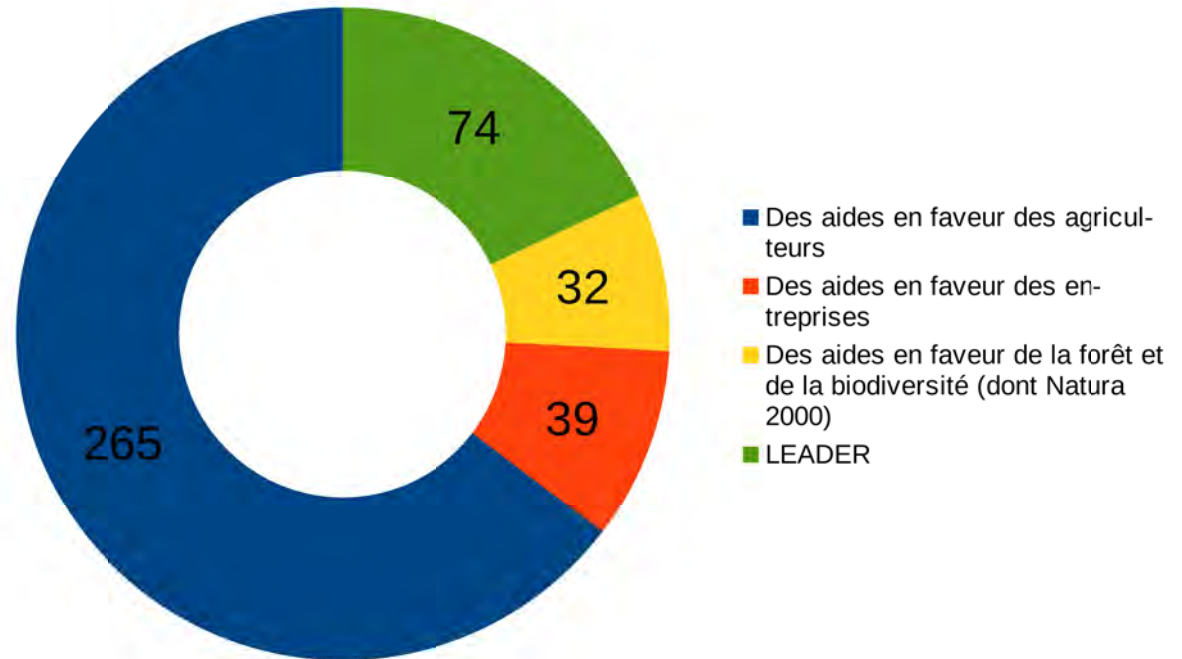
Elle a participé à la consolidation des filières prunes et kiwis en Tarn-et-Garonne et a pu embaucher une trentaine de saisonniers et 3 permanents.

L'entreprise a également été labellisée Zéro Résidus de Pesticides et a intégré le collectif « Nouveaux Champs », ce qui s'est traduit par une augmentation des volumes produits en bio et sous signe de qualité.



2023/ 2027

Un Plan
stratégique
National (PSN)
remplace
Le Plan régional d
programmation
(PDR)



449 M d'euros dont la gestion
est confié à la Région Occitanie

L'ensemble des sites Natura 2000 développe un document d'objectifs qui définit les actions à mener en ce qui concerne la conservation des habitats et espèces présents sur chaque site selon les directives européennes « habitats-faune-flore » et « oiseaux ».

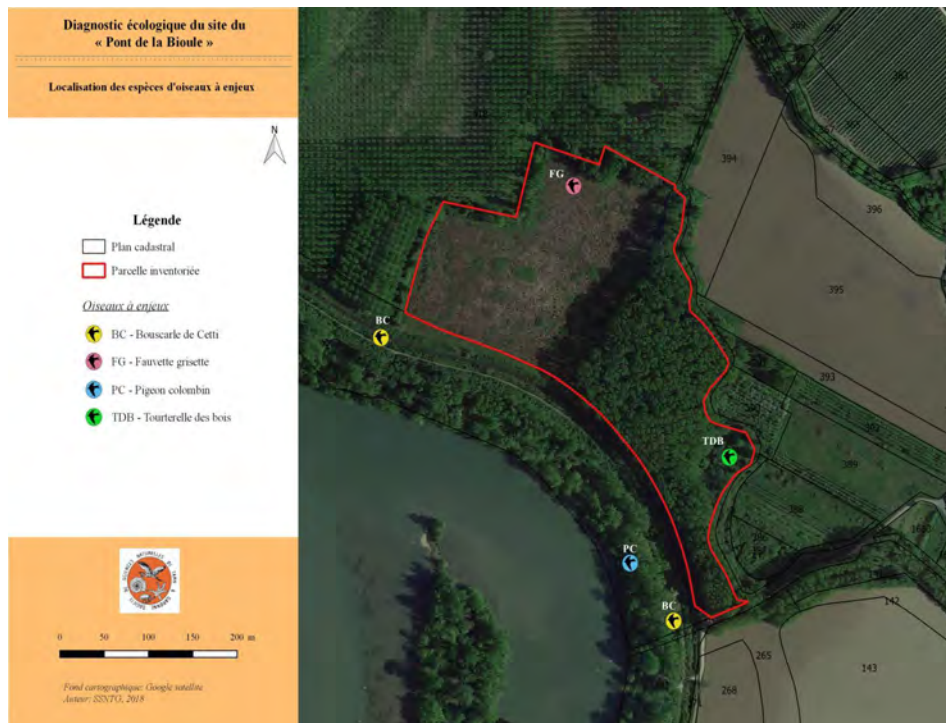
Ce dispositif a vocation à soutenir l'animation des sites Natura 2000 terrestres et mixtes localisés sur le territoire régional.
La région Occitanie gère ce dispositif via le programme européen FEADER

9 sites
Natura 2000
en Tarn-et-Garonne

Un exemple

Le site dit du « Pont de la Bioule » possède un réseau hydrographique qui apporte une richesse spécifique d'intérêt local et patrimonial.

Sur un coût total de
32 000 euros, le projet a bénéficié de
7 300 euros de FEADER



Déclinaison territoriale du FEADER :

Le programme LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme européen de développement rural qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux.

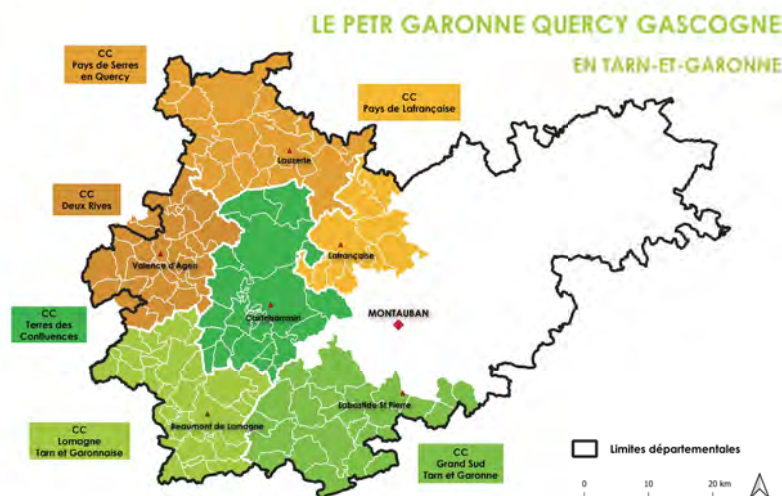
LEADER est conçu comme une démarche d'appui à des stratégies multi-sectorielles, développées et administrées par les territoires afin de faciliter l'émergence de projets collectifs et de qualité. Ce programme fait intervenir des acteurs issus des territoires d'univers différents, publics ou de la société civile, sur diverses thématiques : circuit court, transition énergétique, culture, tourisme, économie locale, ...

Il est animé par des Groupes d'Action Locale (GAL). Après une sélection et un conventionnement entre la Région et le GAL, ces territoires entrent dans une séquence plus opérationnelle, à travers la mise en œuvre de leurs plans d'actions.

Le programme leader en Tarn-et-Garonne est défini sur les mêmes périmètres que les PETR. Il est géré par 2 groupes d'Actions Locales

Le GAL Garonne Quercy Gascogne et le GAL Midi-Quercy





2015/ 2022

Une enveloppe LEADER dédiée de 5 329 431 euros a permis la réalisation de 102 projets sur un montant de 28 256 530 euros.

46 de ces opérations ont été soutenues par le département avec un co-financement LEADER de 2 422 607€

2023/ 2027

Une enveloppe LEADER De 2 608 000 euros pour contribuer au développement du territoire sur 142 communes

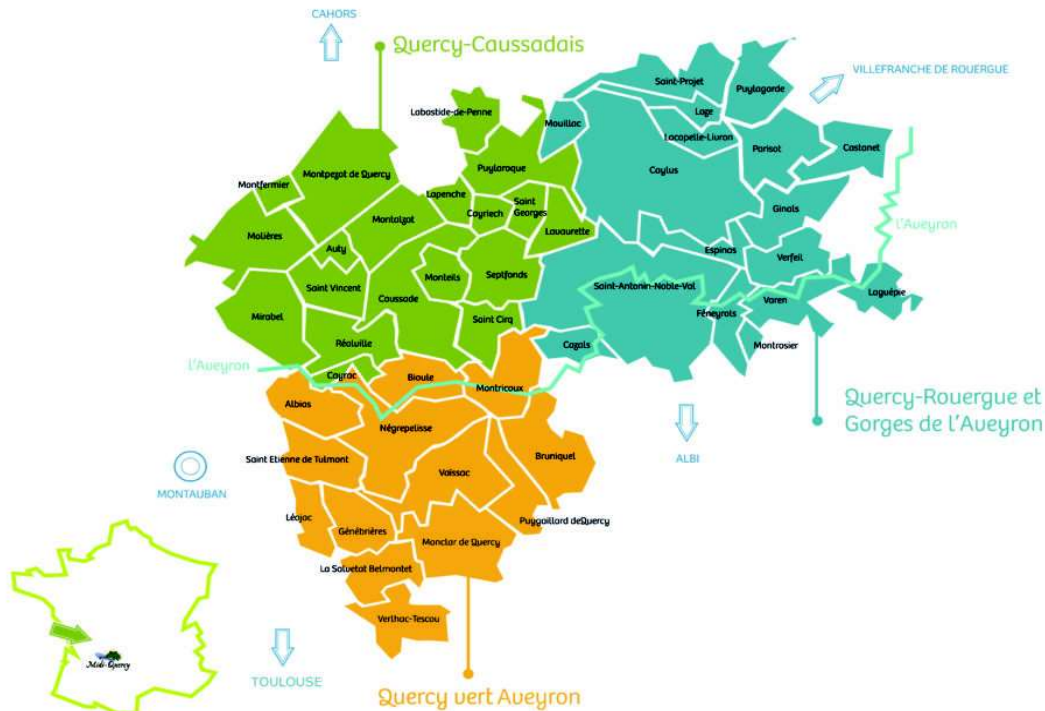
La Pente d'eau de Montech, grand site Occitanie.

« L'important n'est pas la destination, c'est le voyage ... Au départ de la Maison de site située dans l'ancienne papeterie, partez pour une balade d'une heure le long du canal latéral à la Garonne à la découverte d'un site d'exception, à la fois naturel et technique. »

Un projet partenarial exemplaire

- Etat (900 542 €)
- Europe (LEADER) (160 000 €)
- Voies Navigables de France (400 000 €)
- Région Occitanie (576 980 €)
- Département Tarn-et-Garonne (317 432 €)

2 354 954 € soit 60 % de subvention



2015/ 2021

Une enveloppe LEADER dédiée de 3 267 970 euros a permis la réalisation de 67 projets pour un montant total de 9 850 064 euros
avec une participation du CD82 de 1 040 150 euros

2023/ 2027

Une enveloppe LEADER de 1 588 689 euros pour contribuer au développement du territoire de 49 communes.

Fin 2022, le magasin
« Le bon, le brut et les gourmands »
a ouvert ses portes !

Il rassemble en un seul lieu les
productions de plus de soixante
exploitations familiales en
conventionnel ou en agriculture
biologique.



TOTAL DES
DÉPENSES
112 246 €

FINANCEMENT
LEADER 53 878 €



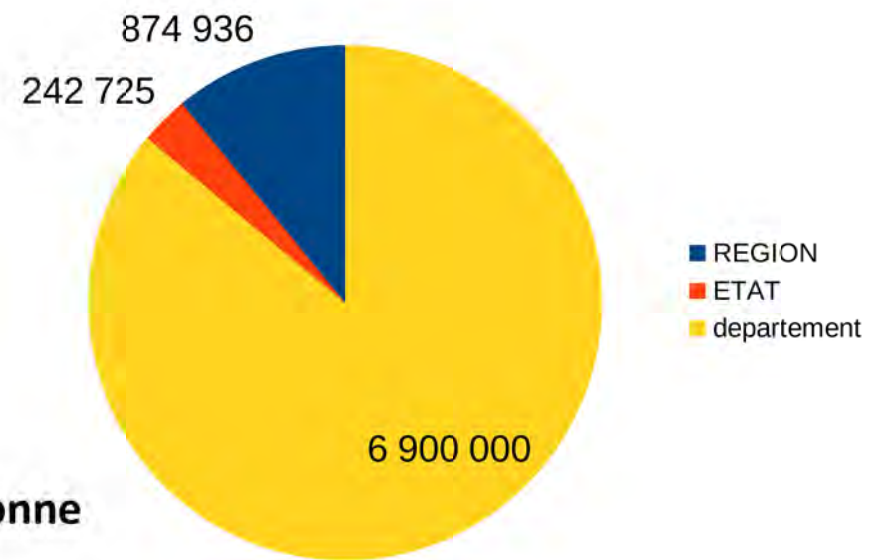
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN



Cofinancé par
l'Union européenne

Le FSE et le Département

7 117 670 d'euros de FSE sur le territoire de Tarn-et-Garonne



Le Fonds Social Européen vient abonder le budget départemental et agit comme levier et complément financier s'adossant à nos différentes politiques publiques.

Au titre du programme FSE 2014-2020, l'enveloppe déléguée a financé des opérations visant à renforcer l'inclusion au travers de l'accompagnement des personnes les plus fragiles via des actions d'insertion vers l'emploi.



Cofinancé par
l'Union européenne

Le FSE 2014-2020 géré par la collectivité

Une enveloppe d'un montant global de **6,9 millions d'euros de FSE** a été déléguée au Département pour la période 2014-2021.

Ces fonds ont permis le cofinancement de 133 opérations :

- des actions visant à l'insertion des publics défavorisés (parcours d'accès à l'emploi, levée de freins, coaching...)
- des actions visant à soutenir le retour à l'emploi au travers de l'économie sociale et solidaire (chantiers d'insertion)
- des actions d'ingénierie (développement du recours aux clauses sociales, animation des politiques d'insertion, soutien de candidature au projet Territoire Zéro Chômeur de longue durée...)



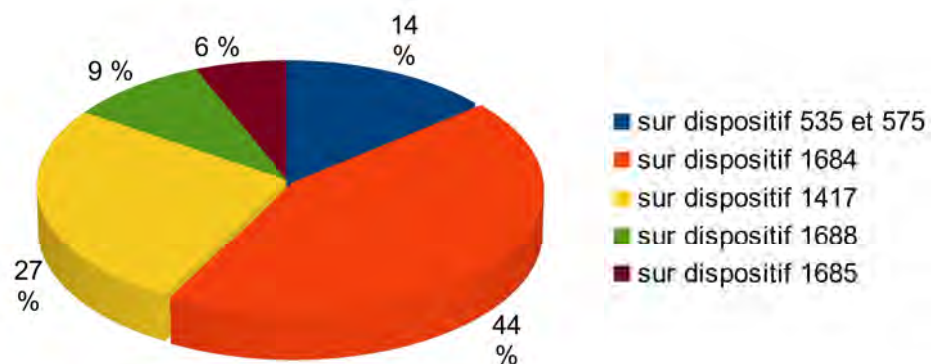
Cofinancé par
l'Union européenne

Sur cette période, **64 opérations ont été cofinancées pour un montant total de 4,1 millions d'euros de FSE.**

Les projets portés directement par le Département ont été cofinancés à hauteur de 778 904 €.

Les opérateurs accompagnés ont perçu des cofinancements publics notamment de la part du Département qui a apporté son soutien sur fonds propres au titre du PDI et du PTI.

D'autres cofinanceurs publics ont apporté une aide récurrente à nos opérateurs : la Direction Départementale des Services à la Population, le Grand Montauban ainsi que la DREETS.



Type d'opérations cofinancées

Répartition des 64 opérations cofinancées par dispositif :

- ✓ **14 %** sur les dispositifs 535 et 575 : **ingénierie et mobilisation de l'offre d'inclusion et innovations**
- ✓ **44%** sur le dispositif 1684 : **accompagnement des parcours d'insertion**
- ✓ **27 %** sur le dispositif 1417 : **accompagnement global socio-pro.**
- ✓ **9 %** sur le dispositif 1688 : **levée de freins périphériques**
- ✓ **6 %** sur le dispositif 1685 : **accompagnement du public féminin**

Zoom sur une opération financée par le FSE+ en Tarn-et-Garonne : **La plateforme de mobilité solidaire** portée par l'association **Montauban Services**



Objectif : Apporter une aide solidaire à la mobilité pour les personnes en situation de précarité.

L'action permet :

- De faciliter l'obtention du permis de conduire
- La location solidaire de 2 et 4 roues
- La réparation à tarif réduit via des garages solidaires de véhicules

Maillage de l'ensemble du département (actions, garages)

Moyennes des résultats annuels :

300 participants/an
230 locations de 2 ou/et 4 roues
50 réparations de véhicule

Coût total annuel de l'opération : 90 k€



Cofinancé par
l'Union européenne

Pour la période
2021- 2027, le
FSE voit son
champ d'action
élargi et devient
le FSE+ intégrant
un volet social
en complément
du volet emploi



Cofinancé par
l'Union européenne

L'État gère 65 % du FSE+ en France, les Conseils Régionaux en assurent la gestion de 35 %.
Le montant de l'enveloppe globale est de 6,7 milliards d'euros.

La Région Occitanie assure, grâce à une enveloppe d'un montant de 179 millions d'euros, la gestion du FSE+ pour la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, l'apprentissage, l'orientation des jeunes et l'aide à la création d'entreprises

L'État gère pour sa part les volets emploi et inclusion du fond.

Une part du FSE « État » est déléguée aux Départements pour agir, en tant qu'organisme intermédiaire, sur leurs territoires. Ce pilotage plein et entier dans le cadre défini par le FSE+ permet d'orienter l'enveloppe déléguée vers les actions les plus pertinentes d'accompagnement de publics fragiles.

2021 – 2027

Le FSE+ délégué au Département devra être mobilisé pour deux types d'actions :

a) Objectif Spécifique « H » – Axé Emploi et devant permettre le cofinancement d'actions visant à favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

b) Objectif spécifique « L » - Axé social et devant permettre le cofinancement d'actions visant à promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants

Pour cette période, une enveloppe de
6,2 millions d'euros est confiée au Conseil départemental
de Tarn-et-Garonne.

Les fonds sectoriels sont directement liés aux politiques de l'Union Européenne



Cofinancé par
l'Union européenne



Un exemple : Erasmus +

Pour la programmation 2021-2027, le budget total dont dispose le programme Erasmus+ est en forte hausse. Il est désormais doté de 26,2 milliards d'euros, soit une hausse de 80 % par rapport au budget précédent, établi en 2014 à 14,7 milliards d'euros.

Sur la période 2014/ 2022, le volet Éducation et Formation aura permis la réalisation de 1 185 opérations en Occitanie avec un cofinancement européen de 105 millions d'euros.

Le Tarn-et-Garonne avec 21 projet portés par 13 organismes différents a pu bénéficier d'un cofinancement de 1 344 216 euros de l'UE !



Un exemple en Tarn-et-Garonne Ad-Choisir un projet porté par l'UDAF 82 avec l'Uraf Occitanie,



L'objectif : échanges entre professionnels de différents pays européens autour de la protection juridique des majeurs.

« Une façon d'interroger des certitudes, d'apprendre des autres, de penser autrement, et de revenir, à l'issue du programme, avec d'autres perspectives. »



Erasmus+



Autres fonds mobilisables ...

Horizon Europe, le programme européen pour la recherche et l'innovation
Programmes de financement

Europe Créative, le programme pour les secteurs audiovisuel, culturel et créatif

Digital Europe, le programme pour une Europe numérique

LIFE, le programme pour le climat et l'environnement

Copernicus, le programme d'observation de la Terre
Synthèse

Le programme de l'Union européenne en faveur du marché unique

Le programme de l'Union européenne "Citoyens, égalité, droits et valeurs"

Le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE)

Le Fonds Asile, migrations et intégration - FAMI



Cofinancé par
l'Union européenne

L'Europe en Occitanie en 2021... thèmes pris en charge par les différents programmes européens

